

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE : LA VILLE DE VOLVIC ENGAGÉE ET RESPONSABLE

La crise climatique n'est malheureusement pas une nouveauté. Ces conséquences sont perceptibles et réelles pour chacun d'entre nous, depuis bien des années, et ne cessent de s'amplifier. À ceci s'ajoutent aujourd'hui des crises politiques et énergétiques, soulignant plus que jamais cette nécessité de repenser nos modes de consommation. À ces maux, une solution rapide et concrète : la **sobriété**. Une utilisation plus modérée et responsable, engagée dès le début du mandat, en 2020, par l'équipe municipale de la Ville de Volvic et renforcée aujourd'hui, pour un «demain» plus serein et maîtrisé.

2020 : UN ENJEU PRIS AU SÉRIEUX

Dès 2020, l'équipe municipale de Volvic a pris au sérieux l'enjeu énergétique. De **nombreux projets ont été lancés** afin de **réduire l'empreinte environnementale** et tendre vers une **utilisation responsable de l'énergie** :

- **rénovation énergétique de l'école Gustave Roghi** avec l'aide du dispositif ScolaEe du Conseil départemental,
- **réduction de la plage horaire de l'éclairage public** (pas d'éclairage de 22h à 6h),
- programme pluriannuel pour un **passage d'ampoules halogènes à des LED** pour l'éclairage public,
- **projet de réseau de chaleur biomasse** pour alimenter des bâtiments municipaux,
- **solarisation** de l'école de musique,
- **projet d'installation photovoltaïque** au sol sur le site Billet.



AUTOMNE-HIVER 2022/2023 : DE NOUVELLES MESURES POUR ALLER PLUS LOIN

Pour faire **face à la situation actuelle** et **limiter les risques de coupures pour cet automne et l'hiver à venir**, un nouveau plan d'actions a été réfléchi. Des **décisions concrètes** ont été prises:

- **réduction du chauffage dans les bâtiments administratifs** (19° maximum) et dans les **bâtiments sportifs** (17° maximum) mais maintien de la température actuelle pour les écoles et les crèches,
- **réduction de l'utilisation de l'eau chaude sanitaire** (suppression pour les lave-mains)
- **interdiction des radiants électriques,**
- **prévision de suppression de l'éclairage extérieur de l'église et du musée,**
- **réduction de la durée des décorations de Noël**, avec un allumage le 10 décembre et une extinction prévue au 3 janvier contre le 10 lors de la saison dernière.

